

▪ « Mensonge, emprise, scandale » : Une religieuse étrille l'émission « Bienvenue au monastère »

Tribune

Arrangements avec la réalité, choix contestable des accompagnateurs et soupçon d'emprise : pour Anne Lécu, l'émission de télé-réalité « Bienvenue au monastère », diffusée par C8, représente un véritable danger. Elle s'inquiète notamment de l'attitude de frère Baudouin, un des « accompagnateurs » de l'émission.

Anne Lécu, Dominicaine

La trop lente prise en compte des phénomènes d'emprise dans l'Église catholique vient de trouver une illustration frappante dans l'émission de télé-réalité « Bienvenue au monastère », diffusée par C8 depuis le 12 janvier. Six personnalités, choisies avec précision, vivent « une retraite » filmée dans un « monastère ».

Les religieux qui les accompagnent ont eux aussi été choisis avec soin : un frère de Saint-Jean, Baudouin Ardillier, vicaire provincial, et une sœur des Béatitudes, Catherine Thiercelin. L'ensemble est scénarisé au millimètre, si bien que ceux qui émettent des réserves sur ce dispositif sont immédiatement ringardisés, ce qui est sans doute également prévu par C8.

La communication plus que maladroite de la Conférence des évêques de France (CEF) qui, dans un tweet, proteste faiblement en écrivant : « *Les retraites spirituelles, ce n'est pas qu'à la TV* » semble apporter caution à « Bienvenue au monastère ». Finalement, ce ne serait qu'une manière originale de rejoindre ceux qui sont loin de l'Église en leur permettant d'entendre parler de l'Évangile. Où donc est le mal ? Il me semble néanmoins nécessaire de tenter une analyse autour de quatre axes : mensonge, scandale, emprise, profanation.

Un mensonge. Dans toute télé-réalité, il y a une forme d'entourloupe : s'il s'agit de suivre la vie quotidienne des « sélectionnés », choisir un mode de feuilleton implique que le tout est très scénarisé. La réalité filmée est donc davantage une fiction qu'une « réalité ». Les personnalités sont venues participer à une émission et non suivre une retraite, preuve en est leur (légitime) rémunération (10 000 €).

▪ Arrangements avec la réalité

Ici, les arrangements avec la réalité sont nombreux : 1) Le monastère n'en est pas un, c'est un couvent, où vivent des frères apostoliques et non des moines, non soumis au silence qui semble pourtant l'idée fixe de la série. 2) La communauté de Corbara en Corse (sept frères de St-Jean) a été recomposée avec des frères extérieurs qui n'y vivent pas (dont le frère Jean-Syméon, responsable de la cellule SOS Abus de Saint-Jean, sic !) afin de ne pas faire apparaître les frères moins présentables, dont un condamné en janvier 2023 par l'Église pour abus sexuels.

Un vrai scandale. Le choix des « accompagnateurs », issus de deux communautés parmi les plus problématiques, est un scandale en soi, sans doute volontaire, puisqu'il s'agit de faire du buzz et de cliver. Les victimes de Saint-Jean sont loin d'avoir toutes été indemnisées. Des membres sortent encore aujourd'hui, très abîmés. Concernant les Béatitudes, des enquêtes pénales pour viol et agressions sexuelles sont en cours, ce qui pourrait au minimum inviter ces communautés à la retenue. Une telle émission est une claque pour les personnes qui ont souffert dans ces groupes, et on cherche en vain ce qu'une telle publicité a à voir avec l'Évangile. Le simple fait de blesser un peu plus ceux qui sont déjà durablement abîmés invalide en soi l'émission.

▪ La mécanique de l'emprise

Une forme d'emprise. Les posts très instructifs du collectif @reparez_ (anciens frères et sœur de Saint-Jean) sur Twitter (X) analysent avec précision la mise en place de l'emprise. La brutalité avec laquelle sont traités Paul El Kharrat, porteur du syndrome d'Asperger, et Clara Morgane, assez lucide sur ce qui semble se passer, est assez typique. L'injonction infantilissante au silence est comprise comme une nécessité « *d'arrêter de penser* » (épisode 1). Baudouin reprend ceux qui ne gardent pas le silence et devient intrusif : « *On vous entend, on vous voit* » (épisode 3).

Paul veut poser une question sur l'Évangile, Baudouin répond « non » et lui enjoint de garder le silence. Or, Paul est autiste, et semble en être meurtri. Clara, elle, parle à Paul et se fait rabrouer par Baudouin, qui lui reproche sa position de « *sauveuse* » (épisode 3), et l'accuse : « *La perception que vous avez est toujours un jugement* » (épisode 4). Baudouin s'autorise une interprétation surprenante : « *Paul avait quelque chose à traverser qu'il n'a pas traversé* » (épisode 3). Mais quelle est cette affirmation ?

Dans la réalité, jamais un accompagnateur « spirituel » ne se permettrait une telle formule. Ici, avec le sourire et une bienveillance onctueuse, celui qui a la vérité l'assène à celui qui n'arrive pas à se soumettre. Finalement l'émission pourrait servir de support pour démonter la mécanique de l'emprise. Toute cette mécanique est bien décrite dans divers documents auxquels le lecteur peut accéder facilement (1). Ici, la pseudo-règle du silence est un prétexte pour remettre en question le juste jugement personnel.

▪ Exposer l'intime au voyeurisme

Une profanation. Le simple propos « Bienvenue au monastère » : exposer au voyeurisme l'intime y compris spirituel, aurait dû suffire à ce que les responsables des communautés concernées refusent que des membres y participent. La vie spirituelle d'un homme, d'une femme, se tient dans le creuset le plus intime de son être, le fond de sa conscience, et ne mérite à aucun prix d'être scénarisée. Le faire, c'est la profaner. Y compris quand les personnalités sont consentantes et rémunérées. La vie spirituelle ne peut être le lieu d'un marchandage.

Autrefois, on appelait cela la simonie (l'achat ou la vente de biens spirituels). Il n'est pas surprenant que les religieux choisis viennent de communautés où la vie spirituelle a été manipulée, au prix de confusions psycho-spirituelles, au nom des théories perverses diffusées par les fondateurs. La simple possibilité qu'une telle série existe sans que personne ne s'en offusque officiellement parmi les autorités ecclésiastiques montre que la question des abus dans notre Église est loin d'être résolue. Il n'est cependant peut-être pas trop tard pour bien faire, et éviter qu'il y ait une saison 2.

(1) Chantal-Marie Sorlin, Grille d'analyse pour repérer des dérives sectaires dans les institutions d'Église <https://eglise.catholique.fr/conference-des-veques-de-france/cef/535818-derives-sectaires-dans-les-institutions-deglise-liste-de-criteres/ou-encore>, Jean-Pierre Jouglà, « Le processus de l'emprise sectaire », <https://www.viereligieuse.fr/le-processus-de-lemprise-sectaire/>